

Jean-Baptiste André Godin à Émile Ségard, 21 mai 1884

Auteur·e : [Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

1 Fichier(s)

Informations sur le document source

Cote FG 15 (24)

Collation 1 p. (90r)

Nature du document Copie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservation Bibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888), Jean-Baptiste André Godin à Émile Ségard, 21 mai 1884, Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 21/09/2025 sur la plate-forme EMAN :

<https://eman-archives.org/FamiliLettres/items/show/51517>

Informations sur l'édition numérique

Éditeur Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

Droits Familistère de Guise et Bibliothèque centrale du CNAM ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

Présentation

Auteur·e [Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction [21 mai 1884](#)

Lieu de rédaction Guise (Aisne)

Destinataire [Ségard, Émile](#)

Lieu de destination Saint-Quentin (Aisne)

Description

RésuméGodin avertit Ségard qu'en raison des nouvelles conditions qu'il propose pour l'impression du journal *Le Devoir*, il a décidé de faire imprimer le journal à Guise à partir du prochain numéro. Il lui signale qu'il écrit au chef de gare de Saint-Quentin pour lui demander de faire suivre à Guise un colis de papier pour le journal *Le Devoir*.

SupportLa copie de la lettre utilise le papier du registre orienté dans le format paysage ; le texte est copié sur deux colonnes, chacune correspondant à une page de la lettre.

Mots-clés

[Administration et édition du journal Le Devoir](#)

Personnes citées [Deynaud, Simon \(1844-1914\)](#)

Notice créée par [Pauline Pélissier](#) Notice créée le 14/06/2024 Dernière modification le 27/09/2024

Guise. 21. mars. 1856.

Monsieur le gérant,

Les modifications que vous me proposez dans les conditions d'impression du "Gavrois" me déterminent à le faire imprimer à Guise. Je m'empresse de vous en informer afin que nous ne commetions pas pour le 1^{er} de la semaine prochain què, du reste, étant exceptionnel présentant quelques difficultés à être fait à si l'économie. M. Deymard était alors avec moi pour la solution de ces difficultés, l'entente n'ayant pas réussie et le moment

étant pressant, je suis obligé de vous faire une rétine évidemment incomplète.

Né n'ayez pas autre chose là que le désir de faire plus facilement le "Gavrois"; je n'en continuerai plus moins avec vous les offres d'imprimerie, à l'occasion.

Comme j'ai fait expédier à votre adresse un colis de papier pour le "Gavrois", je vous prie de demander des ordres à M. le préfet. Il faut toutefois que ce colis me soit envoyé directement, car il est en suite j'aurai de mon côté au chef de gare.

Bien à vous

Godin